

api

**INFORMATIONS
REGIONALES
HEBDO**

n° 82 du 26 juin au 3 juillet

dir. B.Lambert

4 F

AFFAIRE HERREMANS

LA SEXUALITE PRETEXTE



femmes

à quand un local ?

L'année qui s'achève n'aura pas été "brillante" pour le Mouvement des Femmes à Nantes, c'est à dire qu'aujourd'hui on a l'impression d'assister à une stagnation des revendications féministes et à un recul sur les acquis.

Pourtant le féminisme n'est pas mort, loin de là, alors que se passe-t-il? Quelques groupes-femmes fonctionnent sur les quartiers: Nantes Nord, Nantes Est, Nantes Centre, sur les facs, sur l'ensemble administratif de Beaulieu. Mais ces groupes sont peu connus et beaucoup de femmes proches du Mouvement restent isolées ne sachant ou s'adresser pour faire "quelque chose".

La campagne avortement-contraception-sexualité s'est lancé doucement avec une commission qui a eu du mal à fonctionner. Des actions plus ponctuelles ont été menées le 8 mars, manif de soutien aux femmes iraniennes...

Mais toutes ces actions, toutes ces initiatives ne permettent pourtant pas la réelle construction du Mouvement des Femmes à Nantes, ceci peut-

être par manque de coordination et par l'absence d'un lieu central pour les femmes.

Après l'assemblée générale du Mouvement des Femmes le 10 février à Port-Boyer, un groupe de travail a repris les démarches engagées, il y a deux ans par la coordination des femmes auprès de la municipalité pour obtenir un local central (une association loi 1901 "Centre des femmes de Nantes" avait été créée), dans le but de les faire aboutir!!

Un texte d'appel a commencé à circuler à Nantes (voir APL no. 75) ceci pour:

- mobiliser un maximum de femmes autour de cette demande
- faire connaître publiquement un appel de 200 à 300 Signataires.

Mais il reste du boulot à faire: des copines ont rencontré un responsable de la municipalité qui semblait tout ignorer des démarches d'il y a deux ans et qui a répondu qu'aujourd'hui il n'y avait rien de libre. Pourtant, il y a peu de temps. Choisir et autres associations viennent d'obtenir un local en plein centre, alors...



ALORS QUELLE SOLUTION ?

se mobiliser pour obtenir un local et le faire savoir publiquement.

C'est à dire concrètement:

- pour septembre 200 à 300 signataires du texte toujours disponible chez Renée Livet, 4, Place Viarme

- une intervention aux fêtes du PS et du PC qui sont les municipaux en septembre, octobre, avec un tract faisant référence à l'appel et peut être des signatures nominales.

- une utilisation de la presse

- une grande fête forum vers décembre pour "l'ouverture du centre des femmes à Nantes".

Pourtant nous ne pensons pas que l'obtention d'un local sera la panacée, le truc magique qui résoudrait les problèmes du mouvement des femmes aujourd'hui, mais il faut absolument un local pour une réelle coordination et un début de fonctionnement efficace.

AUJOURD'HUI IL FAUT FAIRE SIGNER LE TEXTE D'APPEL ET PREPARER LA MOBILISATION POUR SEPTEMBRE!

dévoilées

DEVOILEES, un journal fait par des femmes, pour des femmes, sur la région nantaise.

Un lieu de débat, la mémoire de tout ce qu'on peut se raconter.

Un lieu d'expression de nos luttes, de nos questions, de nos révoltes, de notre quotidien. Nous 5 femmes, qui se retrouvent avec l'envie commune que ce journal

serve à favoriser, soutenir, faire connaître les luttes individuelles et collectives des femmes.

Pourquoi maintenant ?

Parce que l'offensive pour remettre les femmes à "leur place", - retour au foyer - 3e enfant - attitude de la justice face aux violences faites aux femmes - a déjà commencé à nous enlever la parole, à nous isoler, à nous faire accepter notre oppression.

Parce que tout ce qui se passe est éclaté, dispersé, ignoré. Le journal n'existera que si vous nous envoyez des textes, dessins, poésies. A priori tous les textes seront diffusés, même si nous sommes en désaccord avec le contenu.

Dans ce cas nous y répondrons en donnant notre position. Nos moyens matériels pour l'instant sont artisanaux et faire un journal, ça demande du temps. Aussi, au début, on ne peut pas assurer une sortie régulière du journal et pour en ressortir un, on sera obligé d'attendre de récupérer le fric de la vente du canard précédent.

Comment on diffuse ?

Par la librairie 71 et les contacts individuels qu'on peut avoir.

Soutenez-nous, envoyez-nous des articles, des idées, des critiques, des sous à : DEVOILEES, 41, route de la Chapelle/Erdre. 44 300 NANTES. ■

AFFAIRE HERREMANS machination



LE 5 JUILLET DERNIER, PHILIPPE HERREMANS, EDUCATEUR DANS L'ORNE, ETAIT CONDMANÉ A UN AN DE PRISON FERME POUR "ATTENTAT A LA PUDEUR SUR ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS". UNE AFFAIRE QUI S'APPARENTE AU SCENARIO DES "RISQUES DU METIER". AVEC, EN TOILE DE FOND, L'OMBRE D'UN SCANDALE FINANCIER...

AU TRIBUNAL 2h DURANT

Philippe Herremans, vous êtes né en 1957 à Honfleur, vous travaillez à l'hôpital de Honfleur, vous avez le BEPC et un BEP des carrières sociales, vous jouissez d'une bonne réputation, votre casier judiciaire est vierge. Vous avez été condamné par le tribunal d'Alençon le 5 juillet 78 pour "violence sur mineurs de moins de 15 ans" (Art. 312 du Code Pénal) et aujourd'hui 22 juin vous faites appel de cette décision.

Suit le rapport du dossier par le conseiller rapporteur, puis le juge nous donne lecture des pièces qui lui paraissent importantes dans cette affaire. Toutes dans le sens de montrer l'évidente culpabilité de Philippe ! Le juge Mr DEWANNIEUX, donnera un seul élément en faveur de Philippe, à savoir que la plaignante Mme ROSSI mère de deux des "victimes" du centre d'enfants n'est pas comparue à Alençon alors qu'elle s'était portée partie civile. Le juge a donc souligné que c'était une carence de la partie civile considérée comme un désistement.

Philippe : - "C'est évident que dans le dossier il n'y a pas grand chose..."

Le juge : "Forcément dans les attentats à la pudeur il n'y a jamais de témoins, on a que les déclarations des victimes. On ne peut pas toujours considérer que c'est faux !" Le ton est donné.

Le juge rappellera longuement les faits.

La plaignante : une mère dont les 6 enfants sont placés au centre des enfants à la Chapelle Montligeon. 2 de ses filles sont dans le groupe de Philippe.

Au retour de colonie elle prend quelques semaines ses filles chez elle et elle les interroge sur le centre. C'est de là que viennent les déclarations des petites et que quelques mois plus tard, Philippe était inculpé.

C'est le président du conseil d'Administration qui est allé en personne à Paris conseiller Mme ROSSY de porter plainte pour qu'il puisse licencier Philippe.

Suivent les 4 témoignages des enfants au gendarme (seuls documents au dossier) accusant Philippe de se masturber devant les enfants ou contre eux, dans le pavillon, de les obliger à l'embrasser et à des calins. Avec bien sûr forces détails tellement que cela rend les faits impossibles comme le montrera l'avocate.

Les 4 enfants ont été expertisés par psychiatre, les rapports disent que ces 4 enfants sont normaux, et qu'il n'y a pas chez eux de tendance à l'affabulation donc que l'on peut croire ce qu'ils disent ("ça ne veut pas pour autant dire que c'est vrai").

Le juge : "Moi je vais vous poser une question : pourquoi les enfants auraient-ils machine contre vous ?"

Philippe : "Les enfants dont nous nous occupons dans l'établissement nous répètent très souvent que c'est à cause de nous, les éducateurs, qu'ils sont enlevés à leur famille et parfois ils nous en veulent beaucoup. Ça peut aller très loin, jusqu'à un pareil mensonge."

Le juge : "Mais ce ne sont pas des enfants inadaptés, tout au plus ont-ils des problèmes sociaux, ce sont les parents qui sont a-sociaux." Quelqu'un dans la salle demande : "Alors pourquoi vous les croyez ?" (la plainte repose sur le témoignage de la mère d'une des filles du centre).

Le juge à la salle : "C'est un 1^{er} avertissement. Si ça se reproduit je fais évacuer la salle. Je ne veux pas de manifestation ici. Ça porte atteinte à la sérénité de l'audience. C'est comme ces télégrammes. J'ai reçu une masse de télégrammes de gens qui ignorent tout de l'affaire !"

Philippe : "Dans l'établissement, il y avait un peu la querelle des anciens et des modernes."

Dans l'histoire des lavabos (voir les attendus du jugement d'Alençon) : une petite fille (l'une des 4 "Victimes") les avait salis au dentifrice. Je l'ai fait relever 2 fois pour qu'elle les nettoie. Je considérerais ça comme un acte pédagogique j'aurais pu aussi lui donner une gifle. Je ne l'ai jamais fait."

Le juge : "Les châtiments corporels sont interdits pour tous ! Déjà on essaye de l'interdire aux parents. Mr Herremans vous n'étiez même pas titulaire, tout juste débutant. Vous n'allez pas nous donner des leçons !"

Nous allons répéter toujours les mêmes choses alors nous allons passer aux plaidoiries."

Le Procureur : "Vous avez porté plainte au Prud'homme, quel en est le résultat ?"

Philippe : "Ils attendent le jugement pénal pour statuer."

Mais je voudrais dire une autre chose. Dans votre rapport de l'affaire vous avez écarté mon analyse psychiatrique à moi."

Le juge : "Il n'y a rien à dire puisqu'elle est normale".

Philippe : "Celles des enfants l'étaient, vous les avez rapportées. Alors il faut rapporter la mienne".

Le juge : "Bon, je n'y ai pas pensé... mais lisons la".

Philippe : "C'est plus la peine. J'en parle pour souligner qu'étant normal je ne peux pas avoir commis un acte anormal en toute logique. (La même logique que le juge avait pour dire que les enfants étant normaux, ils ne pouvaient fabriquer). Le sadisme est une maladie psychiatrique, j'en suis accusé par la cour d'Alençon alors que le rapport psychiatrique ne fait pas état d'une telle chose".

Le juge lit le rapport psy. d'Herremans :

- Pas d'anomalies mentales ni physiques.
 - Pas dangereux.
 - Accessible à des sanctions pénales
 - Pas en état de démence.
- (le rapport répond aux 4 questions posées au psychiatre expert).

Question d'un assesseur : "Quel âge avaient les enfants du centre ?

L'établissement était-il totalement mixte ?"

Philippe : "Les enfants avaient de 5 à 16 ans. Dans mon groupe ça allait de 5 à 11 ans. Le centre des enfants était mixte et les enfants allaient indifféremment dans tous les pavillons. Les chambres n'étaient pas mixtes. Il y avait beaucoup de fraternité".

les AVOCATS

La première plaide sur les faits : L'avocate soulignera une x ième fois que Philippe ne reconnaît pas les faits et ne les défend pas.

Elle fera état de nombreux témoignages :

- celui du 1er directeur des Elfes Mr LEFEVRE, défendant TOTALEMENT Philippe, et ECARTANT TOUT SOUPÇON à son égard.

- des collègues qui disent tous qu'il était très reconnu dans son travail. Elle rappellera qu'aucune trace de violence ou de châtement ne figure au dossier.

Elle resituera le cadre : la Chapelle MONTLIGEON, village très pieux dans lequel les étrangers ont peu de place. Le centre lui-même : une ancienne maison de retraite, dans laquelle les pavillons sont tous ouverts les uns sur les autres et à l'intérieur desquels tout le monde circule librement. 32 enfants + 30 salariés, c'est à dire un minimum de 10 personnes par pavillon. Autant dire que des atteintes à la pudeur sans être vu sont pratiquement impossibles dans un cadre pareil.

Elle apportera une reconstitution photographique, représentant les déclarations des enfants aux gendarmes. Et montrera les invraisemblances des déclarations.

Elle arrivera également à l'aide du vocabulaire à montrer clairement qu'il n'y a aucun langage d'enfant dans le rapport des gendarmes. EX: Il y est question d'écume pour dire sperme. Terme utilisé par un enfant de 5 ans etc...

Elle étudiera également l'évolution des témoignages et dira qu'il n'est pas sérieux de prendre des dépositions dans lesquelles les témoignages changent autant.

Le témoignage de Melle Rateau, éducatrice-chef, prouve que les petites avaient accusé Philippe de les avoir sodomisées jusqu'à 3 fois par jour pendant 8 jours. Des examens médicaux ont été faits et ont totalement démenti ces dires. Les petites filles étaient vierges. De ce fait les gendarmes n'ont pu retenir les déclarations.

Le seul témoignage défavorable à Philippe que citera l'avocate est celui de la veilleuse de nuit.

Elle dit ceci : "Je ne l'ai jamais rien vu faire... Mais il l'a fait..."

L'avocate clame l'innocence de Philippe et demande la relaxe !



Le 2ème avocat :

Il ne défendra pas Philippe comme il aurait fallu.

Il rappellera surtout les dates suivantes :

le 4 Sept. - sur conseil de Mr Pentio semble-t-il, Mme Rossy mère des 2 petites filles, envoie une lettre

au Président du C.A. Peutio.

le 8 Sept. - Mr Peutio reçoit la lettre.

le 10 Sept. - Philippe Herremans est licencié.

le 14 Sept. - Philippe écrit au Procureur de la République pour porter plainte pour diffamation.

C'est cette lettre qui déclenchera le processus judiciaire qui nous amène ici aujourd'hui.

18 Sept. - Mme Rossy dépose plainte Après Philippe.

Les déclarations d'enfant auront servi au conseil d'administration pour faire disparaître la section CFDT.

Le juge : "C'est une question prud'homme nous sommes ici pour une affaire de mœurs".

Et à partir de là, le 2e avocat "patine"...

Le procureur : Après avoir montré son parti pris contre Philippe, il déclarera :

"Je n'ai aucun doute, j'accuse P. Herremans, je demande une condamnation. Je regrette ces télégrammes, et ces manifestations qui font pression sur la justice.

Je demande l'application de la décision d'Alençon, 1 AN d'emprisonnement !

C'est dur (dit-il en le regardant) mais c'est mérité pour lui parce que c'est un éducateur" !

Philippe : Il n'y a rien au dossier que des déclarations boiteuses.

J'ai la conscience tranquille.

J'ai fait mon travail dans la plus grande honnêteté.

Arrêt Rendu le 5 juillet 1979. ■

MNS

dehors

la manif

Une interrogation était commune à toutes les personnes se dirigeant vers Caen ce vendredi matin :

"Qu'allons nous trouver sur place comme rassemblement ?"

Les vacances sont proches, la démobilitation est présente partout. Pourtant, nous n'avons pas été trop déçus; en chiffre cela pouvait représenter 1500 personnes, ce qui n'est vraiment pas mal du tout, ne serait-ce qu'en comparaison d'une manifestation précédente sur Caen où 3 ouvriers de la SAVIEM en prison ne réunissaient que 500 manifestants.

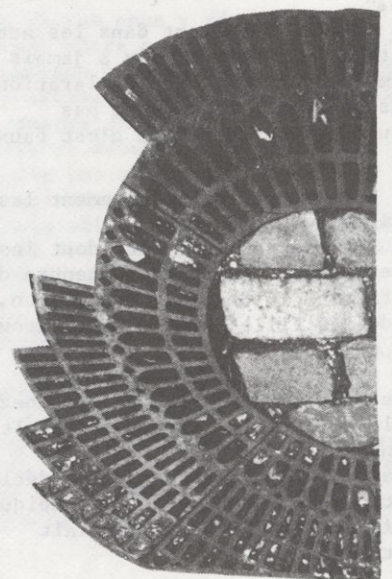
La qualité de ce rassemblement était remarquable; les gens qui s'étaient déplacés à l'appel de la Fédération CFDT Santé Sociaux, l'Union Régionale CFDT de basse Normandie, du Syndicat Départemental santé sociaux CFDT de l'Orne, du Syndicat Départemental Enfance Inadaptée CGT du Calvados et des comités de soutien savaient précisément pourquoi ils étaient venus.

C'est un cortège dynamique qui s'est directement dirigé vers le palais de justice, le procès ayant commencé presque immédiatement après l'ouverture du Tribunal à 14H. La police était discrète mais bien présente, 6 cars attendaient dans les rues adjacentes.

Une représentante du syndicat Départemental CFDT de l'Orne a pris la parole pour faire un rappel historique du conflit.

Les mots d'ordre jaillissaient spontanément à la fin de chaque prise de parole et ont été entendus jusque dans la salle d'Audience. Bien que refusant d'écouter Philippe et son avocat lorsqu'il parlait de détournement de fond et de répression syndicale, il lui a bien fallu entendre "acquittez Philippe, inculpez les patrons !"

"Philippe au Tribunal, ça cache le vrai scandale !"



Après lecture d'un télégramme de soutien du Syndicat des Psychiatres du Calvados, un représentant de la Fédération Santé Sociaux CFDT prenait la parole.

D'emblée, il a resitué l'affaire dans un contexte de répression généralisée contre les travailleurs,

expliquant que comme le pouvoir l'a déjà fait pour la journée du 23 mars, condamnant sans preuves une charette de manifestants (dont Pierre Legal des Hopitaux de Paris, venu en sabots répondre à l'appel des sidérurgistes), il inculpe Philippe à partir d'un dossier vide, laisse les extrémistes de droite agresser des militants (traçant à coups de rasoirs des croix gammées sur le corps d'une membre de l'OCT de Caen), ne fait rien pour inculper l'ancien directeur de l'Espelidou, alors qu'il y a eu mort d'enfant.

La justice est un outil pour les patrons pour réprimer les travailleurs et leurs organisations.

Il rappelle la collusion entre les DDASS (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale) et les préfetures, celles-ci envoyant les CRS briser les grèves dans 2 établissements du Gar, notamment, embarquant de force les enfants pour les éparpiller dans d'autres institutions.

Le représentant de la fédération rappela aussi que ce jour même se discutait un projet de loi permettant au ministère de la santé de supprimer des lits dans les CHR et autres établissements* l'accord du Conseil d'Administration de l'hôpital (dont le président est le maire de la ville). Un représentant de l'Union Régionale Interprofessionnelle a pris ensuite la parole sur le même thème. Rappelant 3 cas de répression sur la région, Herremans bien sûr, mais aussi 2 enseignants Girard à Cherbourg pour ses options antinucléaires et Fournier à Patigny où la sexualité est encore utilisée comme prétexte à une suspension de traitement pour 2 ans. * Sans



Il expliqua que le pouvoir veut imposer l'austérité, que la division du travail, de façon nationale et internationale est une mécanique patronale mise en place par la création de (- développement du secteur intérimaire -) contrats à durée déterminée (auxiliaires, vacataires et autres stagiaires Barre.)

Pour couvrir tout cela, une politique de contrôle social s'impose de plus en plus brutalement, les agents de ce contrôle social devant être maîtrisés.

La répression syndicale est féroce à l'intérieur du travail social, celui-ci étant un élément clé du nivellement des revendications de la classe ouvrière.

L'affaire Fournier, particulièrement est une porte ouverte aux interdictions professionnelles.

Le procès étant à peine commencé, la direction de la manif proposa de se remettre en cortège, d'aller défiler dans les rues de Caen, puis de revenir au Tribunal pour attendre la fin du procès.

Le dynamisme des participants ne s'était pas émoussé, les mots d'ordre n'ont pas cessé durant les 3/4 d'heure. La nature même de ces mots d'ordre était significative. Ceux parmi les plus repris étaient "acquittez Philippe, inculpez les patrons" "Trente millions, un an de prison, payons pas la rançon !" Un peu moins repris : "ANIME, association bidon, payons pas la rançon" "Nantes, Caen, Potigny, Sexualité prétexte ça suffit".

Un mot d'ordre que nous connaissons bien a été lancé "Nous ne serons pas les flics de la jeunesse, halte à la répression !" n'a pas eu le même succès que lors de la manif du Procès en appel de Léon.

Il semble que ce soit là que se situe la différence fondamentale entre les 2 affaires : D'un côté, un acte posé et revendiqué, qui était donc réellement une base de mobilisation.

De l'autre une machination de toutes pièces, Philippe ne revendiquait aucune attitude pédagogique pouvant prêter à équivoque.

Dans les deux cas la sexualité est utilisée comme prétexte à briser les reins de travailleurs sociaux allant à l'encontre du rôle que veut leur faire jouer le pouvoir.

L'un ayant une action dénonciatrice de la misère sexuelle, des conditions faites aux ouvriers dans leur cadre de vie, l'autre faisant apparaître des magouilles financières. Ils n'ont pas joué leur rôle, ils sont réprimés.

Le premier procès Léon ayant un fondement idéologique évident et mobilisateur, le procès Herremans étant un cas caractérisé de répression syndicale.

Nous sommes donc revenus au Palais de Justice, où des personnes présentes à l'audience venaient nous expliquer (très succinctement d'ailleurs) le déroulement des débats. A 17h, c'était terminé, nous nous retrouvons au point de départ de la manif où l'avocat qui devait traiter le problème du détournement de fond et répression syndicale vint prendre la parole.

Il ne fut pas convaincant, disant seulement que les éducateurs devaient maintenant faire attention à leurs attitudes pédagogiques !! Déception sur le plan juridique de la part des manifestants, et pourtant le jugement va être rendu dans 15 jours.

Un certain émoi a couru dans ce meeting, diverses propositions ont été faites pêle-mêle, il a même été question de soustraire Philippe à la justice (il n'était pas d'accord)

Mais rien de ce qui était proposé n'arrivait à faire l'unanimité. Il n'était pas possible de prendre une orientation nationale à ce moment.

Proposition a été faite de retourner d'où nous venions pour y présenter nos analyses de la situation, maintenir la pression partout où ce sera possible, revenir au plus vite sur Caen pour une coordination nationale.

De plus les gens venus en car (et nous en étions) devaient partir. Ceux qui pouvaient rester sur place se sont retrouvés dans une salle de la CFDT pour discuter plus calmement, au moment où nous écrivons, nous ne connaissons pas la teneur de ces débats.

Par contre, décision est prise de nous retrouver CFDT, CGT, Comité de Soutien le mardi 26 à 18h à la CFDT rue Lamoricière.

Tout le monde est plus que cordialement invité. C'est le 5 juillet que Philippe Herremans se retrouvera les menottes au poignet ou pas. Il faut augmenter la pression, c'est impératif.

Il est à noter que :

* Il semblerait qu'il n'y ait pas eu une grosse mobilisation sur le département de l'Orne, mais il y avait des banderoles unitaires d'établissements.

* Beaucoup plus de gens sur Caen.

* Des banderoles travailleurs en formation, rappelant la longue lutte des éducateurs, assistantes sociales etc... en formation.

* Une bonne représentation de la CGT de Caen.

En Loire Atlantique :

* 6 établissements ont été fermés et une vingtaine de représentés à la manif.

* Présence du collectif Mixité des animateurs de centre de vacances de Nantes.

* Présence de représentants du secteur animation socio-culturelle. ■

E.R. Synd. CFDT

CENTRES SOCIAUX ST NAZAIRE

DISSOLUTION

Dans la chaleur nazairienne, entre deux manifestations sur le pont, et tandis que la situation des Chantiers et des dockers est toujours aussi précaire, la Municipalité vient de prendre l'offensive dans le secteur de l'animation socio-culturelle. Une offensive dure et brutale qui fait suite à une longue situation d'attentisme, de méfiance, et de conflits.

Dans une conférence de presse, la Mairie s'est expliquée: dissolution de l'Office des Centres Sociaux en suggérant au Conseil d'Administration la solution de la Régie Municipale pendant une période de 6 mois. Concrètement, cela veut dire la réouverture de 2 Centres sur 4 en septembre, ceux de Beauregard et de Kerlédy. En attendant, tous les animateurs permanents seraient licenciés avec promesses de reclassement: "Nous allons faire des propositions au personnel, pour éviter les licenciements. Nous réglerons cas par cas: ainsi, le personnel technique sera embauché par la ville, et pour 4 animateurs, il faudra trouver un emploi".

Les promesses municipales, et ce que beaucoup considèrent comme un coup de force font grincer des dents usagers et permanents des Centres. Ils l'ont expliqué vendredi dans un long communiqué de presse, avant d'appeler à la création d'un Comité de Défense des Centres Sociaux pour mercredi prochain 18 h à la Bouletterie sur les bases suivantes:

- contre la fermeture par la Municipalité, des Centres Sociaux le 30 juin pour une durée illimitée

- contre le licenciement du personnel en place et contre son remplacement par des animateurs "triés sur le volet"

- contre le fait que la Municipalité veuille ainsi imposer sa politique culturelle sans tenir compte de l'avis des usagers.

un passé houleux

On le voit, la Municipalité est directement attaquée. Il faut dire que les tensions au sein de l'Office des Centres Sociaux ne datent pas d'hier, avec comme conséquence le recul progressif des associations et des usagers dans la gestion de l'Office. Alors que le C.A. de l'Office devait permettre une "cogestion" (Municipalité, Associations et Usagers), on en était arrivé à l'absence totale des associations et au refus récent des usagers d'assurer la Présidence.

Depuis le début de la vie des Centres Sociaux, financés précisément par la Caisse d'Allocations Familiales, et la Municipalité, les Associations se sont opposées aux usagers et animateurs sur la finalité des Centres. Les Associations s'estimaient en droit d'avoir total accès dans les Centres, alors qu'usagers et animateurs ne voulaient pas leur accorder la priorité et pensaient nécessaire de limiter cet accès. D'où contradiction, malentendus, et assez rapidement rupture de la part des associations sur la base d'un refus de prêt des salles des Centres Sociaux, ce que récusaient usagers et animateurs.

Entre la Municipalité et les usagers, le conflit principal a été le Centre de Kerlédy. Cassé pour la seconde fois en mai 78, ce Centre était fermé unilatéralement par la Municipalité, contrairement à l'avis des usagers. Mieux même, la municipalité arrêtait le versement de sa subvention pour Kerlédy, s'estimant en droit de bloquer son financement quand elle le désire passant outre la majorité des usagers. Malgré ces derniers, l'animateur ne pouvait y rentrer, la Municipalité changeant allègrement les serrures et mettant les clefs dans sa poche. C'était une

certaine forme de démocratie financière qu'apprécieraient mal les usagers.



D'où, alors, des discussions tendues pour trouver une nouvelle base d'accord sur la gestion des Centres Sociaux et leurs objectifs. Avec la modification des statuts en avril 79 par laquelle les usagers perdaient leurs 50 % de voix dans le C.A. (le nouveau partage des mandats étant 1/3 pour la Municipalité, 1/3 pour les Associations, 1/3 pour les usagers). La balle revenait à la Mairie puisque les associations refusaient de participer au C. A. Et c'est ainsi que la Mairie a pris la Présidence de l'Office proposant sa dissolution sur la base de la situation financière déficitaire, et l'absence de responsables dans le C. A.



faux et vrais arguments

Question finances, après information, le possible désengagement de la C.A.F. s'avère faux. En fait, la C.A.F. a réaffirmé mercredi matin son intention de subventionner les Centres et de ne pas contrecarrer les décisions de la municipalité... Aussi, pour les usagers et les animateurs, l'argument financier n'est qu'un prétexte. C'est ce qu'ils ont déclaré dans une première lettre datée du 14 juin, avant la tenue d'une Commission Plénière Municipale sur l'affaire des Centres Sociaux.

"Il est évident pour les représentants des usagers et pour les permanents que:

- les problèmes financiers (désengagement de la C.A.F.)
- le problème de la participation des associations locales représentatives
- les problèmes de fonctionnement interne (répartition des tâches et des responsabilités) sont, certes, des problèmes réels et non-négligeables.

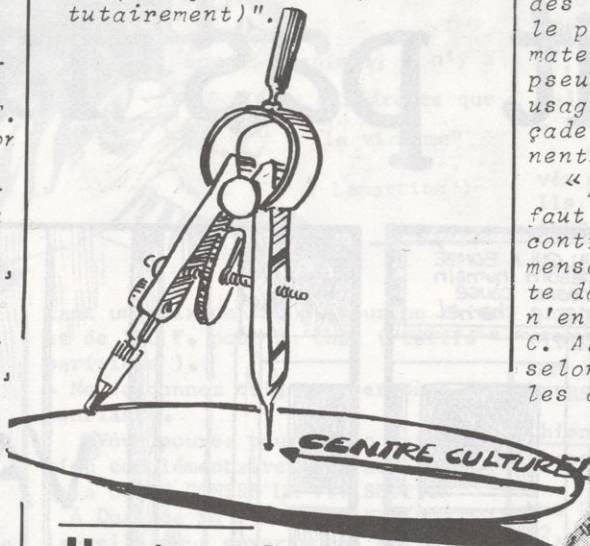
Néanmoins, ils ne constituent pas le fond même du conflit actuel. Celui-ci repose - pour des raisons inconnues et inavouées surtout - sur le problème de la gestion du personnel et notamment des permanents. Le véritable enjeu est:

- ou maintien du fonctionnement de l'Office dans le respect des statuts actuels
- ou affiliation du personnel à une fédération.

Un certain nombre de raisons et d'événements récents nous conduisent à penser que pour certains membres de la municipalité, l'affiliation à la Fédération Léo Lagrange permettrait de se débarrasser d'un certain nombre d'animateurs "gênants" et de redémarrer (avec Kerlédy peut-être) sur des bases plus "saines".

Un animateur "Léo Lagrange" de la banlieue parisienne, qui aurait "l'expérience" pour résoudre ce type de problèmes, n'aurait-il pas déjà été contacté par la municipalité pour prendre le poste de directeur-coordonateur de l'Office? Auquel cas et sauf démenti - autre que formel - la preuve serait faite, une fois de plus, que la municipalité engage, seule, des processus essentiels pour le fonctionnement de l'Office, sans que le Conseil d'Administration ne

soit ni informé, ni invité à prendre des décisions (pour lesquels, il est majeur statutairement)".



l'enjeu de la dissolution

Par cette lettre, on le voit, le problème de l'implantation de la Fédération Léo Lagrange dans les Centres Sociaux est directement posé. A St. Nazaire, la MJEJ est Léo Lagrange, alors que l'animation pour les enfants est confiée aux Francs Camarades. Il restait les Centres Sociaux, dans lesquels certains animateurs déplaçaient fortement à la Municipalité. Sans doute faut-il voir dans la décision récente, un pas de plus vers le contrôle de l'animation par une fédération pour laquelle la région n'est qu'un terrain à conquérir...

L'argument de Mr. Mauduit (adjoint à la culture) comme quoi les Centres n'ont pas atteint leurs objectifs, cet argument fait aussi bondir usagers et animateurs. Pendant longtemps, la Municipalité n'a pas su préciser sa politique culturelle. Or depuis Kerlédy, un groupe de travail a avancé partiellement sur les objectifs en accord avec la Mairie:

"Depuis un an, il y a déjà eu réflexion tant de la Municipalité que des usagers qui a abouti à un texte adopté par tout le monde définissant les objectifs de la politique de l'office et du rôle des Centres sur les quartiers. Leur règlement intérieur a été approuvé, précisant les rôles et la fonction des différentes parties. Pourquoi avoir consacré un an à ce travail si maintenant ces résultats sont caduques?" déclarent usagers et permanents...

De fait, on a l'impression que pour la Mairie, l'impasse des Centres Sociaux n'est que le prétexte à placer des animateurs qu'elle contrôlera. La pseudo-participation avec les usagers n'aura été qu'une façade. Aussi, usagers et permanents en ont-ils ras-l'bol:

"Avant de conclure, il nous faut nous élever véhémentement contre cette affirmation quasi mensongère de Mauduit, traduite dans la presse (alors qu'il n'en a pas fait état lors du C. A. devant les usagers) et selon laquelle "il faut ouvrir les centres à toutes tranches



d'âge, à toutes les classes, et il paraissait au fil des ans, que les centres atteignent de moins en moins ces objectifs".

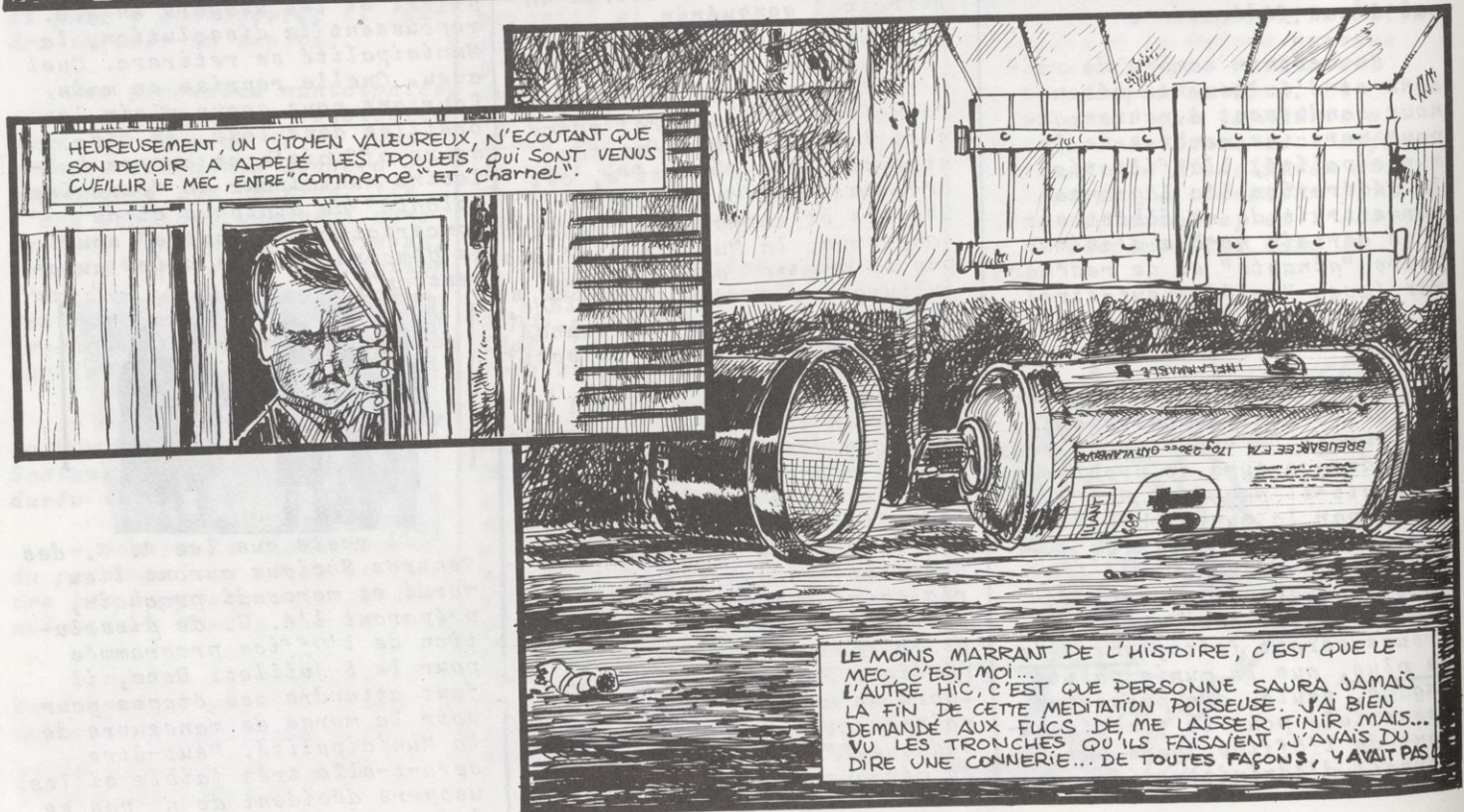
Pour le convaincre du caractère non-fondé et quasi mensonger de ces allégations, il suffit de consulter le fichier des adhérents des différents centres et mieux encore d'observer qui fréquente les ateliers et de discuter avec les participants aux activités.

En fait le diktat est très clair, il faut se soumettre ou se démettre! Il faut plier! Si les usagers en A.G. repoussent la dissolution, la Municipalité se retirera. Quel aveu. Quelle reprise en main. Pourtant nous avons plein les oreilles dans tous les discours officiels et autres bulletins municipaux de "certaine volonté" de dialogue et de concertation et "autre" souci de démocratisation voire autogestion".



Il reste que les A. G. des Centres Sociaux auront lieu mardi et mercredi prochain, préparant l'A. G. de dissolution de l'Office programmée pour le 5 juillet. Donc, il faut attendre ces étapes pour voir la marge de manoeuvre de la Municipalité. Peut-être sera-t-elle très faible si les usagers décident de ne pas se laisser faire. ■ A. D.

de toutes façons, y'avait pas la place





LES PÊCHEURS

"Entre la cruauté envers l'homme et la cruauté

envers l'animal, il n'y a de différence que la victime"

(Lamartine)

Vous êtes malheureusement dans l'obligation de vous défaire de votre animal. Vous souhaitez le donner à toute personne se présentant à votre domicile.

Vous ne connaissez probablement pas les atrocités commises en France et dans le monde entier par l'EXTERMINATION SCIENTIFIQUE SUR LES ANIMAUX.... Sachez qu'il existe des rabatteurs dont le métier est le commerce de ces animaux. Ces personnes restent continuellement en liaison avec les entreprises pharmaceutiques chimiques, laboratoires, etc...auxquels elles vendent leurs acquisitions. Nous vous conseillons pour la sauvegarde de votre animal deux solutions :

- Ne donnez pas votre animal, de préférence vendez-le un prix minimum de 100,00 Francs ; ceci afin de diminuer au maximum la marge bénéficiaire du rabatteur. En effet, le bénéfice est total, les laboratoires lui rache-

tant un prix de 250 F. pour un chien et de 100 F. pour un chat (tarifs parisiens).

- Ne le donnez qu'à une personne de confiance.

Vous pouvez pour toute information complémentaire vous adresser à la LIGUE CONTRE LA VIVISECTION 4 Quai de La Fontaine, NIMES laquelle vous enverra des tracts gratuitement.

Pour le groupe nantais, s'adresser à Melle GUEGUEN Isabelle 9, rue de la Duchesse 44100 NANTES

- Une chatte adulte blanche et grise (deux ans) ;
- un chaton - 4 mois - blanc tacheté noir ;
- un chaton femelle blanc et gris (voir Mme Verez, 7 rue Guépin).

S. O. S. ANIMAUX

Si vous vous absentez, un groupe de jeunes se propose de nourrir et de sortir votre animal chez vous.

Téléphone : 50.06.87

76.10.31

A ADOPTER D'URGENCE :

- 1 chienne adulte, 4 ans environ, à poils longs, couleur marron. Douce, propre, demandera beaucoup d'affection.
- 1 chat adulte, angora noir&blanc, âgé (10 ans environ)
- 1 chaton tigré, environ 3 mois.

Ces trois animaux ont été trouvés mais n'ont jamais été réclamés. Ils sont vendus et non donnés, ceci pour 2 raisons :

- nous permettre de nourrir les autres bêtes,
- nous permettre de lutter contre la vivisection, afin de diminuer au maximum la marge bénéficiaire des RABATTEURS.

Chienne : 100 F. plus si vous pouvez
Chats : 20 F. " " " "

Pour l'adoption, s'adresser :

Mme DUMITRESCO

12, rue des Echevins NANTES (environ place du Bouffay) au fond de la cour (1^o étage). Pour l'adoption, apportez votre dernière quittance de loyer. Après l'adoption, ENQUETE OBLIGATOIRE.



VINGT TONNES DE PAPIER

Près de 20 tonnes de papier ont été récupérées à Nantes. Samedi 16 Juin, de nombreux nantais ont fait l'effort d'apporter leurs papiers, journaux, carton, place

de la Petite Hollande, place Zola, Rond Point de Paris, à l'appel des AMIS DE LA TERRE de l'U.C 44 de la C.S.F. de la C.S.C.V. et de la S.E.P.N.B.



La collecte a rapporté très exactement 19 tonnes 975, en 5 heures et sans passage à domicile. Cela prouve que les Nantais sont préoccupés par le problème du gaspillage et qu'ils réclament un ramassage sélectif des ordures.

Ce ramassage sélectif et régulier, seule la municipalité peut le mettre en place, et bien que cela nous fut demandé souvent, pendant cette journée, nous n'entendons pas nous installer dans ce rôle de récupérateurs.

Une pétition demandant à la municipalité de prendre en charge ce ramassage a déjà recueilli 1000 signatures et continue de circuler.

L'argent recueilli nous permettra de couvrir les frais engagés dans cette campagne, d'autre part d'acheter des arbres qui seront plantés à l'automne dans des quartiers particulièrement envahis par le béton. Il est demandé aux associations de quartier intéressées par ce projet de contacter les associations organisatrices.



Papier recyclé
Récupérer, collecter, réutiliser
c'est lutter contre le gaspillage.

ecole

rentrée sans Profes

Il n'y a pas de miracle en la matière! Les résultats de la Commission Paritaire (C.A.P.D.) consacrée aux mutations (désirées ou forcées) des instituteurs titulaires ne fait que traduire le manque de créations de postes budgétaires. Au soir de cette commission, de nombreux instituteurs titulaires ne sont pas encore nommés.

Ainsi, les vœux de mutation des enseignants sont plus difficilement satisfaits. Le nombre de nominations forcées (soit moralement, par les conditions de travail insatisfaisantes, soit administrative-ment, par la pratique des nominations à titre provisoire) augmentent.

Cela touche d'abord les plus jeunes. L'Administration voudrait les habituer à se voir déplacés d'année en année, quand ce n'est pas plus souvent et à ne pas connaître avant septembre le (ou les) postes qu'ils occuperont pendant la nouvelle année scolaire.

Cette situation des enseignants a son pendant pour les élèves: une désorganisation de la rentrée due aux nominations tardives.

La nomination des titulaires restants devrait se faire le 3 juillet. Après, il ne restera sans doute que 39 postes budgétaires pour les normaliens sortants. Leur titularisation est ainsi mise en question et la qualité de "délégué stagiaire" que l'Administration voudrait leur donner cache mal les incertitudes qui règnent quant aux conditions de leur emploi. Il y aura une centaine de "délégués stagiaires".

Nous rappelons que pour réduire les effectifs à 25 en C.E.I. et à 30 inscrits en classes maternelles, il faudrait ouvrir 305 classes* dans le département et créer autant de postes budgétaires.

Une telle mesure est pourtant la seule qui dès aujourd'hui peut permettre de nommer et titulariser ceux qui sont en attente, d'améliorer les conditions de travail de tous et la qualité de l'accueil des enfants. C'est pour obtenir satisfaction sur ce point, en primaire et préélémentaire, que nous ferons tout pour favoriser la mobilisation des enseignants et des parents à la rentrée prochaine.

S.G.E.N.-C.F.D.T.

LE S.G.E.N. EN CONGRES

Le S.G.E.N.-C.F.D.T. de Nantes et Région a tenu son Congrès constitutif à Nantes les 6 et 7 juin derniers.

L'ordre du jour était essentiellement constitué par:

- la modification des structures
- la préparation de la rentrée

1. - LA MODIFICATION DES STRUCTURES -

Ce Congrès a marqué une étape dans la transformation des structures du S.G.E.N.-C.F.D.T., transformation nécessitée par la progression des

effectifs, décidée au Congrès National de Grenoble en 1977 et qui doit rapprocher d'ici 1982 les structures du SGEN de celles des autres syndicats de la C.F.D.T.

En effet, jusqu'à présent, le S.G.E.N. (qui est la CFDT dans l'Education Nationale) ne formait qu'un seul syndicat sur le plan national, alors que toute autre branche professionnelle est représentée dans la C.F.D.T. par une Fédération de syndicats. Il s'agit donc de transformer le S.G.E.N. syndicat national en une fédération de syndicats.



*Note: Ce calcul a été fait par le S.G.E.N. sur la base des chiffres fournis par l'Inspection Académique en ce qui concerne les effectifs de l'année scolaire 78-79.

Dans ce processus de fédéralisation, la première phase est la mise en place, d'ici le Congrès national de 1980, de "syndicats". Dans la Loire-Atlantique, deux syndicats sont ainsi en cours de formation: l'un pour le secteur de Saint-Nazaire, l'autre pour le reste du département (désigné provisoirement Nantes et Région).

Cette modification de structures ne change en rien le caractère du S.G.E.N.-CFDT d'être un syndicat général, c'est à dire réunissant dans un même syndicat (comme dans chaque section de base) les diverses catégories de travail leurs de l'Education Nationale enseignants, agents, surveillants, personnel administratif.

Cette transformation de structure apportera au S.G.E.N.

-Une meilleure insertion dans la CFDT par la similitude de son fonctionnement avec celui des autres fédérations.

-Le transfert au syndicat d'une partie des pouvoirs détenus jusqu'à présent par des instances régionales et nationales.

-Un fonctionnement encore plus démocratique, en rapprochant des adhérents les structures de décision.

-Un meilleur outil permettant de consolider et multiplier les équipes militantes, en renforçant leur efficacité.

2. - LA PREPARATION DE LA RENTREE

Face à l'accentuation de la politique de redéploiement menée par le Gouvernement dans l'enseignement (suppression de classes, de postes, ...) il est clair que l'axe de mobilisation essentiel des personnels de l'Education à la rentrée, sera celui de L'EMPLOI:

- Licenciement de plusieurs milliers de Maîtres Auxiliai-

res, priés d'aller pointer à l'ANPE après plusieurs années de service.

- Non-création de postes budgétaires dans le premier degré en nombre suffisant pour permettre l'allègement des effectifs et la titularisation des normaliens et remplaçants.

- Mutation d'office de titulaires dans les LEP et les établissements du second degré

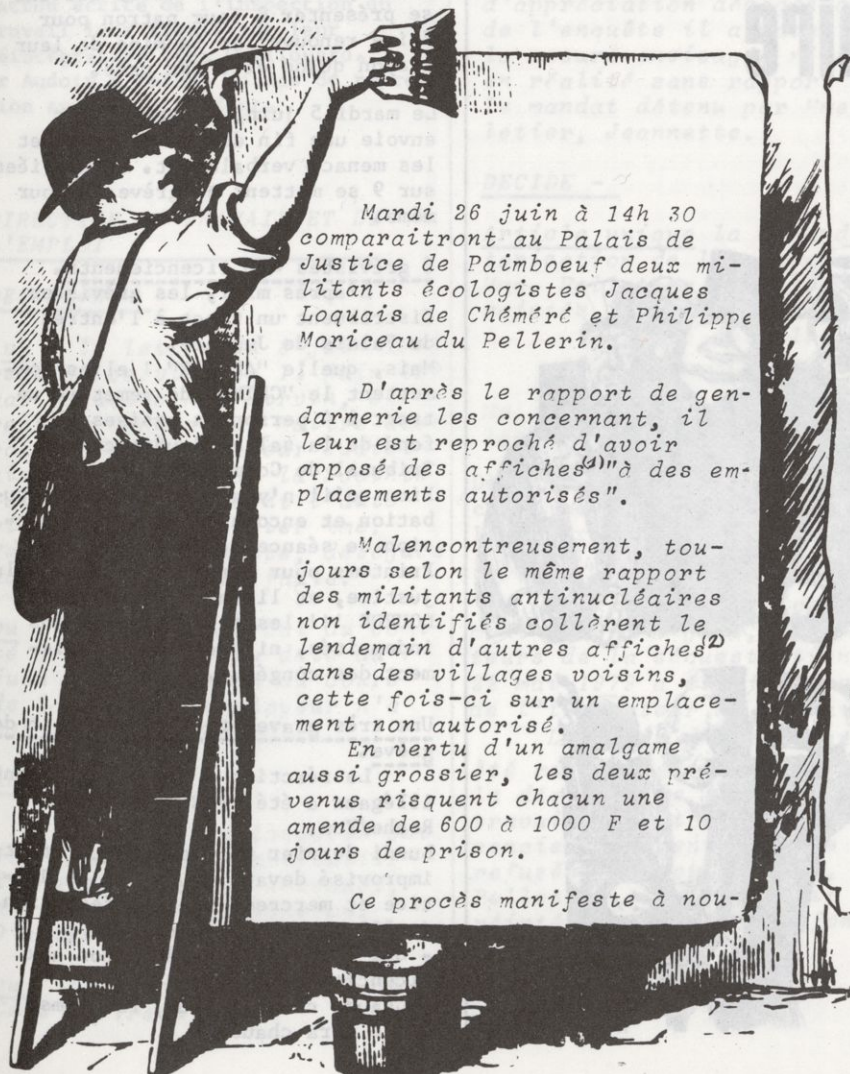
- Mise à disposition du Recteur pour tous les nouveaux titulaires.

- Mise en place d'équipes mobiles d'entretien chez les agents, ayant pour but de masquer les besoins des établissements, etc...

Pour lutter contre cette politique gouvernementale, le SGEN-CFDT propose la tenue d'une intersyndicale FEN-CGT-CFDT le 28 juin, pour étudier les conditions de la mobilisation des personnels de l'Education et les objectifs qu'elle peut se fixer.



Les murs n'ont plus la parole



Mardi 26 juin à 14h 30 comparaitront au Palais de Justice de Paimboeuf deux militants écologistes Jacques Loquais de Chéméré et Philippe Moriceau du Pellerin.

D'après le rapport de gendarmerie les concernant, il leur est reproché d'avoir apposé des affiches⁽¹⁾ à des emplacements autorisés".

Malencontreusement, toujours selon le même rapport des militants antinucléaires non identifiés collèrent le lendemain d'autres affiches⁽²⁾ dans des villages voisins, cette fois-ci sur un emplacement non autorisé.

En vertu d'un amalgame aussi grossier, les deux prévenus risquent chacun une amende de 600 à 1000 F et 10 jours de prison.

Ce procès manifeste à nou-

veau la volonté du pouvoir d'imposer à tout prix la centrale du Pellerin et d'empêcher l'information.

Devant un arbitraire aussi flagrant nous ne pouvons que affirmer à nouveau:

- notre refus du nucléaire et de la centrale du Pellerin
- pour le respect des libertés démocratiques élémentaires.

Venez nombreux le mardi 26 juin à 14h 30, Palais de Justice de Paimboeuf, 21, rue Pierre Jubau.

(1) AVIS A LA POPULATION ZONE ORSEC RAD
(2) LE PELLERIN ZONE RADIOACTIVE

■ Eco 44 Pays de retz/Eco 44 Re-zé/■ SEPNB/■ Union Consommateurs 44 (UFC)/■ Atelier Populaire/■ Coordination Basse Loire/Amis de la Terre/■ Paysans Travail leurs/■ FDSEA ■

VENDÉE

grève générale



CRÉDIT
AGRICOLE

C'est jeudi 21 que toutes les caisses du Crédit Agricole étaient appelées à débrayer. Grève très suivie dans l'Ouest et en Vendée où se rassemblait une manifestation comme on n'en n'avait pas vue depuis longtemps à la Roche/Yon. Plus de 2000 personnes défilèrent depuis la Caisse Régionale à l'extérieur de la Roche jusqu'au centre ville en passant par les "points chauds":

- Tribunal de Commerce (au Palais de justice) où la manifestation s'essayait un moment en exigeant

la réintégration des licenciés.

- Agences du Crédit Agricole en particulier celle des Halles où le directeur d'agence avait foncé carrément en voiture sur les grévistes le vendredi précédent.

En tête de la manif, un tracteur conduit par Joseph Trichet, paysan menacé d'expulsion à Venansault, remorquait la "charette" des victimes de la répression patronale: les 8 sanctionnés du C.A et les secrétaires du greffe du Tribunal de Commerce.

Manif très animée, avec pétard, musique, danses, casquettes et ballons "CFDT" etc... mais qui laisse beaucoup d'incertitudes. Le C.A a repris le travail et attend le résultat des négociations nationales... après les vacances...

Le mouvement laisse cependant des traces dans l'"ambiance de travail" au C.A.

Témoins les slogans entendus du type : "Mutualisme, piège à cons" ou les paroles de cette "internationale":

Dehors les patrons du crédit
Dehors les donneurs de sanctions
Nous ne sommes plus des soumis
Nous voulons vot'démission
Des insultes nous ne voulons plus
Ni des pressions, ni des blessures
Jamais vous nous verrez vaincus //
Tant que vous serez dans nos murs. //

Refrain

Vous ne respectez que l'argent
La machine et la production
Vous ne jouissez que d'un bilan
Que d'une carotte que que d'un baton
Vous n'êtes que des technocrates
Des emêcheurs de vivre en chœur
A bas l'bureau et la cravate //
Nous sommes les forçats du bonheur //

racket judiciaire

Un service privé : le tribunal de commerce.

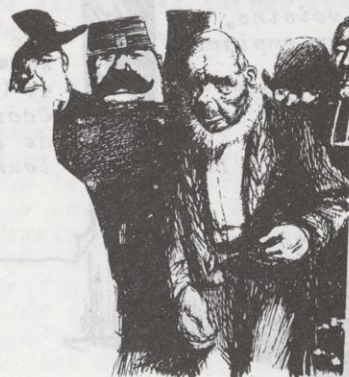
Créé en Janvier 78, le tribunal de Commerce possède un greffier secrétaire privé, qui a acheté sa charge comme sous la royauté et qui règne en maître sur ses 9 salariées Mr PRINTEMS, investi de sa nouvelle charge, aurait ainsi accumulé des dizaines de millions grâce aux prestations qui lui sont versées directement par les sociétés, commerçants etc...

Un "Justicier" qui n'applique même pas la loi.

Pendant plus d'un an, les salariées ont dû subir les volontés de ce nouveau seigneur qui n'appliquait même pas la législation du travail ni la convention collective

- Heures supplémentaires dépassant parfois 50H/semaine et non déclarées.

- personnel non déclaré à la Médecine du travail.
- non versement de la retraite complémentaire à la Caisse alors qu'elle était retenue sur les salaires.



Sans compter les humiliations continues dont elles sont l'objet. Ainsi par exemple : elles doivent se présenter à leur patron pour faire renouveler la mine de leur crayon quand elle est usée.

Le mardi 5 juin, Printems leur envoie une fin de non-recevoir et les menace verbalement. 6 salariées sur 9 se mettent en grève le jour même.

6 grévistes - 6 licenciements.

L'après midi, les grévistes distribuent un tract à l'entrée du Palais de Justice. Mais, quelle "AUDACE" ! elles commettent le "CRIME" de remettre un tract à 4 personnes assises au fond de la salle d'audience du Tribunal de Commerce. Bien qu'il n'y ait eu aucune perturbation et encore moins une suspension de séance, cela suffit à Printems pour parler d'entrave à la justice, et licencier pour FAUTE LOURDE !!! les 6 grévistes, sans indemnités, ni préavis, ni paiement des congés...

Une très grave atteinte au droit de grève.

La réaction à ces licenciements illégaux a été très vive à la Roche/Yon.

Lundi dernier un pique-nique était improvisé devant le Palais de Justice et mercredi une manifestation de 500 personnes scandait:

- Oui au droit de grève, Non aux licenciements.
- Chaud, chaud, chaud, Printems, l'été sera chaud !!

Les revendications déposées.

Le 1er Juin dernier, les 9 secrétaires UNANIMES déposent leurs revendications :

- 3000 F par mois (elles touchent actuellement 2081 F/mois net).
- Embauche de personnel supplémentaire.
- Fermeture du service à 17H pour permettre de terminer les travaux journaliers (comptabilité, classement).
- Explications sur le versement des 1,76% à la Caisse de Retraite Complémentaire.
- 13^{ème} mois.
- Suppression du délai de carence de 3 jours en cas de maladie.

Les 6 secrétaires licenciées, soutenues par la CFDT, ont fait appel au Tribunal d'Instance.

Mais leur lutte ne s'arrête pas là, car elles exigent leur réintégration immédiate et la satisfaction de leurs revendications. Elles se considèrent grévistes et non licenciées.

Lundi 18 : les grévistes avec plusieurs manifestants viennent occuper les bureaux de Printem. Ils ne repartiront le soir qu'en échange d'une promesse de négociation le lendemain. Négociations qui se poursuivaient encore vendredi soir avec le président du Tribunal de Commerce.

Le Ministère de la Justice semble intervenir directement dans cette affaire qui fait trop de bruits à ses yeux...

L'enrichissement de quelques privilégiés aux frais de la justice doit rester "discret" !...

Correspondant local.

NOTA : Par suite d'une erreur de maquette, nous avons mélangé deux affaires ayant trait à la Roche/Yon, dans le n°81.

MILLE Z'EXCUSES

guillouard

VICTOIRE SYNDICALE

Lundi matin : M. Leclair et J. PELLETIER attendaient la confirmation écrite de l'inspection du travail leur signifiant leur réintégration chez Guillouard. Mr Audoin a refusé ce cas de répression syndicale évident.

DIRECTION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

DECISION -

vu la lettre du 8 juin 1979 reçu au service le 11 juin 1979 par laquelle Mr. Sirvin, Directeur Général et Maître Hervouet, Administrateur Judiciaire provisoire de la Société Guillouard demandent l'autorisation de licencier Mme. Pelletier, Jeannette, déléguée du personnel pour faute.

vu le procès verbal du Comité d'Entreprise au date du 7 juin 1979, Réunion au cours de laquelle l'employeur n'a pas obtenu d'accord.

APRES ENQUETE -

au cours de laquelle ont été entendus en particulier d'une part Maître Hervouet, Mr. Sirvin, Mr. Vigneron. D'autre part Mme. Pelletier

vu l'article R 436 - 2 du Code du travail

CONSIDERANT QUE -

Compte tenu des éléments d'appréciation dégagés au cours de l'enquête il apparaît que la mesure envisagée n'est pas en réalité sans rapport avec le mandat détenu par Mme. Pelletier, Jeannette.

DECIDE -

Article unique la demande d'autorisation de licenciement de Mme. Pelletier, Jeannette est rejetée.

le 15 juin 1979
I. T. Mr. Audoin

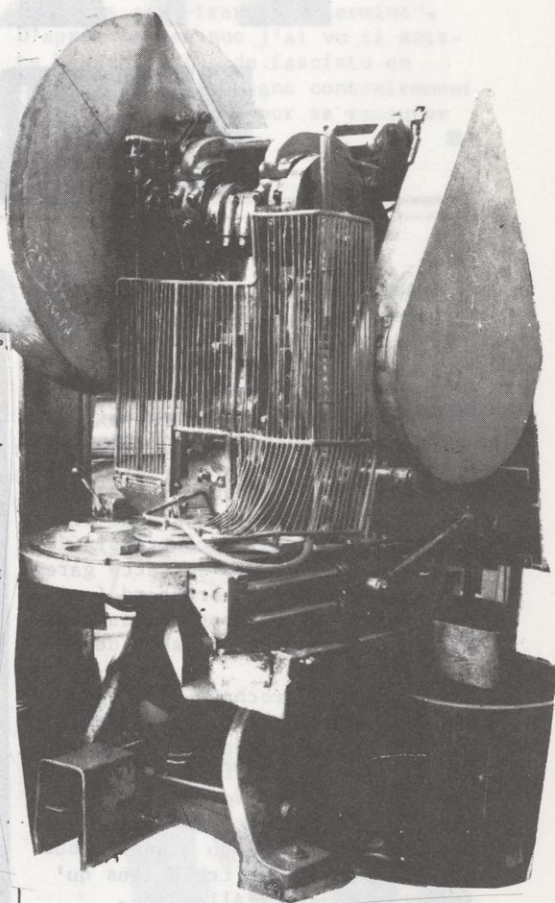
Mr. Leclair a reçu la même lettre

Dès lundi matin la direction affichait une note de service annonçant le retour contraint des 2 délégués.

Une demande de licenciement de 2 délégués, instigateurs de la séquestration du 22 mai 1979 a été faite auprès de l'inspecteur du travail.

Les deux délégués avaient été mis à pied en attendant la décision de l'inspection du travail. L'autorisation de licenciement vient de nous être refusée. En conséquence, Mme. Pelletier et Mr. Leclair sont réintégrés dans leurs fonctions.

J. F. SIRVIN



Et mardi 22 juin à 7H15, J. Pelletier et M. Leclair reprennaient enfin le travail après 3 semaines de mise à pied qui leur seront intégralement payées par la direction. Une centaine d'ouvriers étaient là pour rentrer librement dans l'usine avec leurs 2 délégués. Le travail a repris pour tous. Mais quand même 2 délégués ont eu 3 jours de mise à pied (ceux là non payés). Et la sécurité et le rendement c'est toujours pas ça. Mais nous essaierons de suivre régulièrement le déroulement des problèmes dans cette usine.

MNS



REFORME PAR ETAPES

Après avoir passé les "3 jours" normalement, j'ai eu un accrochage à la fin : un orienteur me demanda où je voulais faire "mon" armée, je lui répondis : nul part. Il m'a donc mis en Allemagne. Après 9H de train et 6H d'attente je suis réceptionné par 3 militaires à la gare de Strasbourg ; accompagné de 80 nouveaux arrivants nous sommes "incorporés" dans un centre situé dans l'enceinte même de cette gare. Déjà marqués par un brassard (uniforme provisoire) nous sommes classés et reclassés en passant de bureau en bureau. Là, premier accrochage : il faisait froid et après mon refus de retirer ma capuche on me répond : "vous n'avez plus tout à fait le droit de faire ce que vous voulez !" La moutarde me monte au nez. Dans cette journée du 3 avril nous sommes convoyés en train plus qu'infortable vers l'Allemagne.

Pour nous, ce sera Pforzheim après divers changements de train sous la direction de la police allemande. Notre réception à la gare se fait visiblement sous l'oeil plus que mécontent des civils allemands. Le lendemain matin, nous sommes réveillés à 5H et direction coiffeur où me sont volés 30 cm de chevelure. Le changement de vêtements est rapide (les affaires civiles sont interdites) nous passons devant un officier orienteur aussi inutilement que dans le civil d'ailleurs car s'il nous demande où l'on veut

être affecté, lui le sait déjà, et (je le sus plus tard) il me fait surveiller par "mes supérieurs" qui me sont bien entendu inférieurs.

De ce jour je n'ai plus mangé une seule croûte de pain ; bien entendu ce n'était pas une grève déclarée, quand ils s'en sont aperçus, je faisais croire que je ne pouvais pas ; pendant ce temps là, la moutarde déborde. Le lendemain, j'accepte les exercices, nous avons une visite médicale ridicule, tension 16-4 (c'est l'émotion). Au fil des jours, je passais devant divers gradés chacun usant de sa persuasion pour me faire bouffer. Le samedi 7 avril je suis exempté des piqûres grâce à une analyse d'urine. Le lendemain tous les nouveaux arrivants, environ 80, et la caserne, (800 militaires) sont réunis au milieu de la cour pour être dirigés vers leur place respectives. A l'appel de mon nom, l'officier "orienteur" crie dans son mégaphone (ils sont modernes) "alors toujours pas bouffé son casse-croûte". De toute façon, toute la caserne était au courant avant.

Le jour suivant je demande à passer devant le toubib qui me classe G3 : exempté de marche, de course et de garde, dû à mon état osseux ce qui ne les empêche pas de me faire marcher après.

Je me retenais pour ne pas exploser.

Ensuite un imbécile nous ordonne de crier (parmi tous les autres cris et chansons) : les femmes-c'est bon-pour qui-pour nous-comment à poil (je laisse à l'appréciation des femmes). Le groupe allait commencer à crier : je jetais le tas de ferraille faisant office de fusil à terre et croisais les bras. On vint donc vers moi et après vaines tentatives, il me dit : "alors tu ne veux pas devenir un homme ?" Si je n'étais pas sous une telle pression, j'aurais éclaté de rire pour 15 jours. Enfin, le mercredi 11, après 7 jours d'armée "normale" après avoir vainement essayé de me faire bouffer, je suis envoyé à l'infirmerie, la première étape est franchie.

Je pensais m'écrouler d'inanition après 3 jours sans manger mais en buvant de l'eau, j'allais tenir en fait 15 jours et en pleine forme excepté les nerfs. Trois fois par jours on me donnait du valium que je met de côté. Pendant tout ce temps je planais j'étais complètement ailleurs. Le colonel me fit appeler, l'hypocrisie en personne, intelligence inférieure à la moyenne, facile de jouer la comédie. Je suis envoyé en consultation chez un psychiatre à Friebourg (180 Km) 2 fois pour rien (retard dû au chauffeur et guide perdu !) enfin, la 3ème fois est la bonne, je joue mi-franc jeu, préférant crever que de continuer l'armée, il décide l'hospitalisation et le mardi 24 avril la 3ème étape commence.

Hospitalisé au service neuro de cet hosto militaire, parmi d'autres "cas", le temps use les nerfs chacun se prend à son propre jeu et finirait par se suicider plutôt que retourner à leur caserne. Depuis le 15 je bois du lait 1 fois par jour et je me sens toujours aussi résistant intérieurement. J'ai même pris tous les valium que j'avais entassés sans résultat. Après quelques jours on m'annonce que je serais réformé, une infirmière sympa me le confirme officiellement. Je me remets à bouffer sans trop de risques et enfin le 9 mai, le conseil de réforme à lieu, le 10 je sors de l'hosto avec 2 autres gars de la même caserne qui sont de la "2" c'est à dire incorporés en février et nous retournons à la caserne, c'est le plus dur, on file à l'infirmerie, il faut attendre les dossiers de Friebourg, le lendemain pas de dossiers, on est persuadés du contraire, dans l'après-midi on s'habille en civil et après énervement on casse tout dans la chambre (l'infirmière nous avait appris qu'ils n'ont pas le droit de nous garder plus de 48H après la réforme).



Comme par hasard, on nous annonce quussitôt que les dossiers viennent juste d'arriver (le courrier arrive vers 10H). Une fois sorti de l'infirmerie, il faut rendre toutes ses affaires et obtenir des signatures.

N'ayant pas trop servies, je rends mes affaires et obtiens après quelques difficultés les signatures, mais pour les 2 autres copains ils n'ont plus toutes leurs affaires l'un deux, se fait engueuler par l'un de "ses supérieurs" alors déchargeant toute sa haine accumulée lui répliqua à son tour ne lui épargnant rien, l'autre devint cramoisi de rage mais impuissant, nous sortîmes tous les trois de la caserne plein de rage mais aussi de soulagement, les gens du bus sourient, ils comprirent de suite ce qui se passait à nos mimiques envers la caserne.

Un aperçu de l'attitude des civils allemands vis à vis des militaires français, message reçu par un gars "radio" d'un colonel français en soit : "sommés fait renvoyés par paysans allemands de trois villages fous, on a faillit se faire tuer, villages anti-français, terminé". D'après le peu que j'ai vu il existe beaucoup plus de fasciste en france qu'en allemagne contrairement à ce que l'on dit pour se rassurer ou se justifier".

FETE-NOZ ANTIMILITARISTE

FETE FOLK ET FEST-NOZ AU CHAMP DE MARS LE MARDI 26 JUIN.

Fisher et Couton pour la partie Folk, Dalibert, Père Jean, Manceau et bien d'autres pour le Fest-Noz, c'est le programme de cette soirée nantaise organisée en soutien aux réfractaires à l'Armée.

Divers groupes et expositions seront présents pour assurer la partie information. Notons au passage, le GRIM, le comité LARZAC, les renvoyés de livrets militaires, les Groupes Femmes, ainsi que l'ensemble LA BANANE.

Le prix des entrées est conseillé à 10F ou 15F, pour ceux qui ont un petit creux ou ceux qui ont trop chaud, sandwiches, bières et sodas seront vendus sur place.

"L'esprit réfractaire c'est aussi l'Humour et la Fête".

(George La Banane).



PFF DFF DURAILLE LA GAVOTTE!

NICARAGUA

La situation au Nicaragua devient chaque jour plus difficile pour le président Somoza. L'ampleur de l'offensive des sandinistes est en grande partie due l'armement qu'ils ont pu se procurer grâce à la solidarité internationale; dans la région un groupe a récolté de l'argent et l'a envoyé au Front Sandiniste.

Dernièrement le meurtre d'un journaliste américain par la garde nationale a provoqué la "colère" des USA, mais n'oublions pas que les USA ont permis un prêt du Front Monétaire International permettant à celui-ci de survivre économiquement et qu'ils s'emploient surtout, avec l'organisation des Etats Américains à chercher une troisième voie entre Somoza et le Front Sandiniste. L'hypothèse d'une intervention militaire pour forcer cette troisième voie n'est pas à rejeter car elle permettrait d'écarter du pouvoir Somoza et le Front Sandiniste.

Aujourd'hui le Comité France Amérique Latine de Nantes apporte son soutien to-

tal à la lutte du Front Sandiniste et du peuple nicaraguayen.



Comité France Amérique Latine de Nantes
1, rue Léon Say
44000 - NANTES



a.g.

apl

Une petite trentaine... Pas vraiment étonnant : le très réel courant de sympathie et de soutien, cette dynamique enclenchée à partir de la dernière A.G., s'est plus traduit par un apport financier (la très nombreuse liste des souscripteurs) que dans la participation aux commissions à qui l'on avait fixé (illusoire sans doute ?) le rôle d'approfondir les questions générales effleurées à l'Assemblée Générale.

Et ce n'est pas sur des généralités qu'a travaillé la 2^oA.G. Partant de l'accord général sur la nécessaire survie du journal, il s'agissait pour tous d'en fixer les modalités pratiques.

PASSER L'ÉTÉ

Nous sommes en bonne voie (cf. "Des sous-criptions") d'atteindre les 20 000F nécessaires pour redémarrer en septembre sur des bases financières saines. L'équilibre... mais c'est tout. Nous n'aurons pas la possibilité de sortir beaucoup de numéros pendant les mois d'été (peu d'actualité; fermeture de l'imprime-

rie en août). Pendant ce temps, les frais fixes (le loyer par exemple...) courent toujours.

QUELS MOYENS FINANCIERS A PARTIR DE LA RENTRÉE ?

L'organisation tout d'abord de concerts et de fêtes en fournira une partie (cf. compte-rendu).

L'A.G. s'est aussi penchée sur l'éventuelle création d'une structure collective à côté de l'APL.

Un lecteur posait ainsi l'alternative : "Au lieu de faire des sous-criptions en catastrophe à chaque mois de juin, il faudrait envisager la possibilité de créer une association - type "Amis de l'APL" - prenant en charge les apports de fric indispensables au journal".

Sur la base de cotisations "non symboliques", l'association se chargerait de créer des animations, de mettre en place les spectacles...

Deux types d'objections ont été évoqués :

- le rapport information/fric : les problèmes de pouvoir qui se posent forcément à un moment ou à un autre entre les apporteurs d'argent et les journalistes.

- Y a-t-il besoin d'une association "tampon" entre l'APL et ses lecteurs ? La question reste en suspens.

L'A.G. a finalement décidé la création d'un groupe de travail. Son rôle ? Constituer les instruments réels pour continuer dès septembre la dynamique autour de l'APL. Dans un premier temps, rédaction collective d'une plaquette de 4 pages précisant mieux notre projet et nos moyens. Un document qui pourra servir de base de discussion avec les individus, groupes ou associations que nous voulons intéresser au développement du journal.

Une A.G. de rentrée est d'ores et déjà programmée pour la 2^o semaine de septembre.



le responsable des millions, en plein travail

SOUSCRIPTION

Lectrices (eurs) vous vous rendormez déjà, cette semaine l'afflux d'argent pour la souscription a nettement diminué ; non nous n'avons pas encore atteint les 20.000 Frs nécessaires pour que l'APL puisse passer l'été sans problèmes.

Il s'agit donc pas de s'endormir il faut que d'ici la fin juillet les 6000 Frs restants à trouver nous arrive.

19 juin :

B : 20F. André R : 350F. Anonyme : 150F. J Louis A : 100F. Viviane G : 100F. Gilles H : 72F. JP S : 200F. Michel L : 180F. Françoise V : 30F. René B : 10F. René C : 10F.

20 juin :

Jean C : 101F. Anne Marie M : 50F. Anne C : 100F. Agnès B : 100F. Pascal M : 10F.

21 juin :

Claudine B : 10F. Janine V : 60F. Geneviève G : 50F. Annick B : 150F. Etienne D : 100F. Michel M : 100F. Freddy G : 100F. Luc E : 200F. Yvon L : 170F.

Soit en tout : 14 036Frs.

ABONNEMENT

QUELQUES BONNES RAISONS POUR S'ABONNER.

Les abonnements sont importants pour le journal, car cela nous fait un effort financier immédiat, sans les abonnements il faut dire que l'APL n'aurait pas tenue plus de quelques semaines (au début c'était le seul moyen de vente, les seuls départements où l'on pouvait acheter l'APL étaient la librairie 71 et Euzen).
Même si nous avons amélioré la diffusion en kiosque l'abonnement représente plus de la moitié de nos ventes, 850 sur 1400 exemplaires en moyenne. Ce taux est d'ailleurs très élevé par rapport à d'autres journaux.
Cette formule (l'abonnement) est aussi un moyen de limiter le nombre d'invendus puisque on est au moins sûr de vendre 850 n° par semaine, surtout pour les mois creux juin et juillet.

C'est aussi une bonne affaire pour les lecteurs qui ont le numéro à 3F75 au lieu de 4F pour les abonnements de 6 mois ou 1 an.
Financièrement parlant vous avez donc intérêt de vous abonner.
Or juste avant l'appel de la souscription et de Wouah la crise, n°75, le taux de réabonnement commençait à baisser dangereusement.
Cette baisse pouvait s'expliquer par l'approche des vacances cela devenait donc préoccupant.
Pendant, on a pu grâce à la sensibilisation sur la survie de l'APL, l'appel à la souscription, renverser la tendance par exemple, la semaine dernière on a reçu 69 abonnements alors que le nombre d'échéances à abonnements était de 28.
Nous avons donc en gros redressé la situation, cependant avec l'été,

UN PROJET POUR LA RENTRÉE
UNE EDITION SOUS-TITRÉE
POUR CONQUÉRIR LES MARCHÉS
D'ORIENTAUX

17



le mois de Septembre, tout peut être remis en cause, c'est pourquoi nous demandons aux lecteurs de s'abonner et aussi aux abonnés de faire chacun un abonnement dans son entourage.
Si on arrivait à 1200 à 1400 abonnés cela nous permettrait d'avoir une situation financière beaucoup plus stable pour l'année à venir.

FAITES LA FÊTE

Ben oui, on va la faire.
Bien obligé puisqu'il faut des millions pour financer la feuille de chou à scandale.
Au début, on voulait faire un festival (midi-minuit un dimanche), finalement vu la foule clairsemée (2 à 4 personnes suivant les réunions) on a opté pour une formule plus modeste : un gros concert 4 groupes sont prévus : Sugar Blue (blues) ; Couton et Fisher (folk) ; Noa (pay-sages musicaux libres...) ; Fanfare à Iode (tangos Boris Vian etc...).

Tout ça pétillera de vie, le vendredi 28 septembre à la salle de la Frébaudière dans le bourg d'Orvault. On profitera de l'occasion pour faire de la pub pour l'APL dans les quotidiens locaux, radio, télé régionale...
On se sent un peu seul pour l'organisation (peut être que l'échéance de septembre motive pas le bon peuple...). Pourtant le besoin s'en fait sentir et surtout en septembre : affiches à tirer, collages, appro-



UNE DEVISE MODERNE : Gagner sur tous les fronts sur tous les publics : une EDITION SPECIALE POUR MYOPES. ENFIN UN JOURNAL QUI A DU CARACTERE (1 par page)

visionnement, organisation du bar et le soir même de la fête, on aura encore besoin de monde.
On a discuté longtemps des prix des places : faut-il faire une fête sympa, prix non prohibitif (bref ce qu'on voudrait pour nous) mais avec le risque de pas faire un radis au bout de la soirée. Ou bien faire un concert de classique à St Nicolas Places à 45 balles pour racheter les bourgeois (et se faire un max de blé pour financer le canard ouais).

Enfin, ce sera ni l'un ni l'autre, tout en nuances, bonne musique mais places à 25 Frs (20Frs pour les chômeurs).

On a compté qu'on aurait 16 000F de charges environ (location de salle, sono, cachet des artistes !! Sacem etc...)

La survie de l'APL passe par un financement (par fêtes ou autres) de 40 000 Frs dans l'année.

Il faudra donc d'autres spectacles pour gonfler la cagnotte.

Les idées manquent pas : faire venir des films, concerts, spectacles (on a pensé à Guy Bedos, Rufus etc...), mais ce qu'il faut c'est des gazières et gaziers pour prendre ça en charge. Début septembre on bat le rappel.

Dès maintenant on se constitue en association 1901 de soutien à l'APL. Autre pompe à Phynance, la BD, recueil des Mouchardon est prévu, 16 pages d'aventures mouchardonesques, le nucleocrate de charme, à paraître à la rentrée (dont plusieurs inédits, qu'on se le dise !!!)
Les dernières bandes dessinées (période de grise) sur le thème de la déprime urbaine seront aussi l'objet d'un recueil dont la forme reste à trouver (avec des textes des photos de la ville...)

Commission Fête

A.P.L. RETARD

"Vous êtes en retard. On est déjà venu nous demander l'APL ce matin!"

Reflexion que nous entendons souvent la mardi en déposant l'APL chez les marchands de journaux.

"Eh oui, l'APL n'arrive pas souvent à l'heure". Ce qu'il faut savoir :

- l'imprimeur a changé de matériel, et les machines, difficiles à régler posent des problèmes. Pour les délais, c'est très court et le moindre pépin a pour vous et pour nous une conséquence : un retard dans la distribution.

- d'autre part, cette distribution est en partie effec-

tuée par des bénévoles qui font ça en dehors de leurs heures de travail. Alors lorsqu'un incident se produit, on arrive souvent à un décalage de 24 h.

Nous allons remédier à cela en septembre. On y réfléchit sérieusement. En attendant, un peu d'indulgence pour l'APL et surtout n'engagez pas le buraliste : il n'y est pour rien!

l'humanité rouge

GALA DE SOUTIEN à Nantes

Dans le cadre de la Campagne Nationale du PCML pour rassembler 40 millions de souscription à son Organe Central, l'Humanité Rouge, avant fin juin, la Fédération de Loire Atlantique du PCML organise une soirée de soutien le MARDI 26 Juin à 20H30 salle de la Pilotière (route de Paris, face aux Batignolles).

Des chants, du théâtre et un film sur la lutte de libération nationale du peuple érythréen seront au programme. Diverses associations, françaises et étrangères y tiendront également un stand.

On y trouvera également buvette et restauration.

Fédération de Loire Atlantique du Parti Communiste Marxiste Léniniste.

STAGES HABITAT / 1/3 MONDE VIELLE / ACCORDÉON / PERCUSSION

STAGES. Centre de Rencontre Les Circauds Oyé 71610 Saint Julien de Civry. Tél : (85) 25.82.89.

16-17-18 JUILLET : SESSION HABITAT.

Echanges et informations - Constructions - Autoconstruction - Les énergies et l'habitat - Habiter ensemble - Problèmes juridiques. Participation : 150F. Arrhes : 50F.

19-20-21-22 JUILLET : SESSION D'INFORMATION. LE TIERS MONDE ET LES PAYS INDUSTRIALISES.

Avec le CRIDEV (Centre rennais d'information pour le développement et la libération des peuples).

23-24-25-26 JUILLET : STAGE ACCORDÉON "DIATONIQUE" (débutant et moyens)

Avec seulement 21 boutons, apprendre quelques airs simples (polka, valse) plus difficile (scottish, bourrée, mazurka) ; se servir des basses ; le style tiré-poussé, croisé ; l'habillage d'un morceau (trilles, picotages, arpèges) ; quelques notions d'harmonisation ; déshabiller son accordéon, voir comment ça fonctionne.

Avec Aline Froget et Jean-Pierre Yvert. Participation : 250F. Arrhes : 80F.

13-14-15-16-17 AOUT : STAGE DE VIELLE. (débutant et perfectionnement).

"Notre démarche consistera à faire sentir aux musiciens leur instrument et à éliminer tous les dogmes et les idées reçues qui entourent cet instrument. Nous voulons sortir

MUSIQUES EN LOT

MUSIQUE ET CHANSONS UXELLODUNUM 79. CAPDENAC LE HAUT (LOT) 30 JUIN et 1^o JUILLET.

Au programme : jazz, rock, folk, musique actuelle, chanteurs, jazz-rock, blues, feu d'artifice. Bouffe et campings sur place.



Groupes : SISKIN, ALI ADJAR, VICENTE PRADAL, VERTO, POTEMKINE, ELECTROCHOC, FOLLE AVOINE, CHABADA ZAZZ BAND, FEDDRIZZI WARD ET POC, PETER FINGER, DEMENAGEMENTS ARTHUR, PIERRE HANOT PARANO BAND, BACK STAGE, FLEUR DE LUNE, PAN RA.



la vielle de ce ghetto dans lequel les groupes l'ont mise. Nous insisterons aussi sur le réglage de l'instrument". (de préférence en Do ou sol).

Michel Le Meur et Pascal Lefeuvre. Participation : 370F. Arrhes : 80F.

10-11-12-13-14-15 SEPTEMBRE : STAGE DE RYTHMES ET PERCUSSIONS.

Jeux de groupe, polyrythmie, jeux d'écoute des autres, découverte des sons, approche des percussions rythmiques. Avec J.P Boistel. Participation : 350F. Arrhes : 60F.

De plus amples détails sur chaque session seront fournis en écrivant au Centre de Rencontre des Circauds (joindre un timbre)

FOLK KEBÉKOIS

BAL FOLK QUEBÉCOIS. Le Jeudi 28 Juin au Palais des Congrès à Lorient avec :

FRANCINE REEVES et les MAUDZITS FRANCAIS (groupe de musique traditionnelle québécoise). Réservez dès maintenant vos billets à "La Licorne" 24, rue Jean Jaurès Lanester. (15 Frs sur réservation, 20 Frs le soir même).



BREIZH-OC à Penestin

MARTI

- MERCREDI 11 JUILLET à Penestin, 21H, Terrain de Sport : chansons avec : Claude MARTI puis BAL OCCITAN et BRETON. Organisation : association culture et loisirs.

- CLAUDE MARTI, instituteur, grand prix de l'Académie Charles Cros, auteur d'un livre avec Jean Pierre Chabrol sur la révolte des vignerons ne se contente pas de chanter l'occitanie.

Pour lui la chanson occitane, que certains auraient bien voulu enfermer dans le passéisme d'un folklore vieilli, est devenue la voix dure, amère et dénonciatrice tel :

"Païs que vol viure". Par lui, elle devient la revendication des vignerons du midi, des éleveurs du Larzac, des chômeurs qui refusent d'être voués à l'exode et au sous développement. Dans son désir de remédier à une certaine pauvreté musicale, Marti travaille avec un groupe de musiciens qui seront présents à Penestin "Il y a" dit-il "dans la chanson occitane une tendance persistante et dont il faut se libérer sous peine de mort, c'est la tendance pleurnicharde et morbide".



MARIPOL

JEUDI 19 JUILLET : Salle des Fêtes de PENESTIN 21H. Maripol. Organisation : association culture et loisirs

ASSOCIATION CULTURE et LOISIRS

FESTIVAL MUSIQUE & CHANSON LANESTER

P.O.S.A.T. Porte Ouverte Sur l'Air du Temps.
Siège social : 44, Av Jules Guesde Lanester 56 600.

L'organisation "P.O.S.A.T." vous fait savoir des à présent que son 2° festival aura lieu à LANESTER (Morbihan) tout près de Lorient, les 20, 21, 22 Juillet 1979 dans l'enceinte du parc du chateau du diable.



2° FESTIVAL MUSIQUE & CHANSONS à LANESTER.

Les 20, 21 et 22 juillet :

VENDREDI :

- J.M GOUJON Ch. - Léna LESCA Ch.
- La Bande à CABANEL Folk.
- F. THIEFAINE Folk. - IMAGO Folk.
- NEW CELESTE Folk Irlandais.
- Michel MAILLARD Rock.
- La Grande Ourse Jazz Rock.
- TAXIS Hard Rock.

SAMEDI :

- M. VIVOUX Ch. humoristique.
- TCHOUK TCHOUK NOUGAH HUM !!!
- MACHIN Folk Français.
- GWENDAL Folk. - GLEN Folk.
- BLACK BUSH Folk Irlandais.
- Port Eirinn Folk Irlandais.
- MARGIFOLK Folk Irlandais.

DIMANCHE :

- Jean KERGRIST Animation Théâtre.
- Orchidée Chansons Théâtre.
- Marc OGERET Chanson
- Michel CORINGE Chanson
- M. SOULAT Jazz. - MONA LISA (Rock)
- MORANGE et FERTIER Opéra Rock.
- 12°5. (Rock.

• Possibilité

Camper sur place/Animation clowns, marionnettes les 3 JOURS, Scène libre, etc...

Organisé par Porte Ouverte sur l'air du Temps.

Jazz

BIG BAND À ST HERBLAIN

Dans le cadre de l'animation fête de quartier : "La Crémeterie rit et le bourg aussi", les centres socio-culturels de la Crémeterie et du bourg, le comité des fêtes de St Herblain et le théâtre de la Biduline proposent vendredi 29 juin à 21H une soirée avec le Big Band Jazz de Lorient.

Ce concert aura lieu dans le gymnase du bourg de St Herblain.

En première partie, la petite formation de Lorient (5 à 9 musiciens) interprétera des morceaux tirés du répertoire de Nex Orléans, du jazz moderne etc...

En seconde partie, le Big Band (20 musiciens) jouera des morceaux et arrangements s'inspirant des répertoires de Duke Ellington, Count Basie, Claude Gousset (compositeur français) etc...

Le Lorient Big Band interprétera également quelques morceaux et arrangements de sa composition.

Ce Big Band existe depuis 3 ans et est composé de professionnels de la

musique (professeurs pour la plupart).

Il est composé des instruments suivants : 1 piano, 1 basse, 1 guitare, 1 vibraphone, 5 saxos, 4 trombones, 5 trompettes, 1 batterie, 1 souba.

Lorient Big Band vendredi 29 Juin 21H gymnase du bourg

renseignements : centre social crémeterie tél : 46.75.45.

centre social du bourg tél : 86.05.88.



THEATRE FOU :

l'acteur sans acte

La Compagnie du Théâtre Fou présentera son spectacle, "l'acteur sans acte", au milieu des murs entourant la cour du chateau des Ducs, les 27 et 28 Juin, vers 21H, la pièce d'Albert MARCHAIS, textes additifs de F. KAFKA, met en scène un personnage étrange, quasi immobile dans un monde où la mouvance est

symbole d'agitation plutôt que de vie, monde où tout contribue à lier les "acteurs" à leurs "actes", liant le bourreau à la victime, le spectateur au spectacle.

Réservation : Librairie 71 rue J. Jaurès. Aladin 34 rue des Hts Pavés Cie du Théâtre Fou 2 rue des Girondins.



CETTE SEMAINE

MARDI 26 JUIN

- + Dans la journée atelier de marionnettes de la Biduline au Bourg de St. Herblain
- + 21 h Musique classique (haut bois, flûte, guitare) centre social de la Cremerterie

+ 20 h 30 Soirée de soutien à l'Humanité Rouge, Salle de la Pilotière, Route de Paris.

Au Programme :

- stands d'associations françaises et étrangères.
- la troupe Jean Rigollet.
- intervention de Jeannette Pelletier : "amputation et répression à Guillouard".
- intervention pour le soutien de l'Humanité Rouge.
- film sur la lutte de libération nationale du peuple érythréen.

+ 14h 30 Procès d'anti-nucléaires pour affichage légal Palais de Justice de Paimboeuf, 21, rue P. Jubau.

20h30: fête folk et fest-noz anti militariste, Champ de Mars. Programme p.15.

MERCRÉDI 27 JUIN

- + 14h 30 "YOUNA TREVIEN" au Centre Social de la Cremerterie, animation musicale pour enfants.
- + 17 h La même chose au centre social du Bourg de St. Herblain.
- + 21 h "L'acteur sans acte", pièce d'Albert Marchais, par le Théâtre Fou, Château de Nantes.

JEUDI 28 JUIN

- + 20h 30 Bal Folk québécois avec FRANCINE REEVES et les Maudzits Français, au Palais des Congrès de Lorient
- + 21 h "L'acteur sans acte", Théâtre Fou, Château de Nantes.

+ 20h 30 Permanence du Courant Communiste International, 3, rue Amiral Duchaffault, Nantes.

VENDREDI 29 JUIN

+ 21 h "Big Band Jazz de Lorient" Salle des Sports du Bourg de St. Herblain. 15 et 12 F

SAMEDI 30 JUIN

+ samedi 30 et dimanche 1er juillet: musiques et chansons à Capdenac le Haut (Lot).

SAMEDI 9, DIMANCHE 10 JUILLET

+ Festival de Buzay, Le Pellerin, avec: KERVRENN AN NAONED, PENNEC et GEGENE, TRI YANN, GPELLIER-MICHENEAUD et

autres sonneurs, ODILE, C. BESSON, CERCLE Celtique d'Indre, G. SERVAT, B. BENOIT, BETELIAN

MERCREDI 11 JUILLET

+ 21 h Claude Marti, puis bal occitan et breton, à Penestin, berrain de sport.

UNIVERSITE : LA GREVE DES SANS- GRADES...

Depuis plus d'un mois, des grèves et actions diverses "animent" la vie morose des facs de l'Ouest. L'APL vous promet un article-bilan la semaine prochaine...

Petite annonce

Vends 2CV 65, Bon état gén. Embr. neuf. Prix à déb. Tél APL ou s'adres. LARIDON, 22 Quai de la fosse. Bat A. Nantes. 44000.

Communiqué du Courant Communiste International :

Révolution Internationale ne tiendra pas de réunion publique à Nantes et St Nazaire les mois de Juillet et Août. Par contre les permanences se tiendront normalement le dernier jeudi de chaque mois à 20H30 au 3 rue de l'Amiral Duchaffault à Nantes, soit le 28 juin, le 26 juillet et le 30 août.



sommaire

FEMMES
 A quand un local? p.2
 Dévoilées p.2

EDUCATEURS
 Herremans, machination p.3-4-5
 St-Naz., dissolution p.6-7

BD p.8

ENVIRONNEMENT
 Petites bêtes p.9
 20 tonnes de papier p.9

ECOLE
 Rentrée sans profs p.10-11

NUCLEAIRE
 Procès d'afficheurs p.11

OUVRIERS
 Vehée -Grève générale p.12
 -Racket judiciaire .. p.12-13
 Guillouard victoire p.13

ARMEE
 Réforme par étapes p.14-15

INTERNATIONAL
 Nicaragua p.15

MEDIA
 APL, roulez bolides! p.16-17

CULTURE p.18-19

ABONNEMENT APL

- Un trimestre : 12 numéros : 48 F. Soutien : 50 F.
- Un semestre : 24 numéros : 90 F. Soutien : 150 F.
- Un an : 48 numéros : 180 F. Soutien : 250 F.

NOM : Prénom :
 Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et l'envoyer à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits
 Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

Les textes peuvent-être apportés toute la semaine. Le vendredi de 16H à 19H30 réunion de rédaction ouverte à tous. A partir de 21H discussion générale sur tous les sujets d'actualité.

PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H
 Téléphone : 76.26.33